

LA RESPONSABILITÉ DES VÉTÉRINAIRES DANS LA GESTION DE L'OBÉSITÉ CHEZ LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Kipperman BS, German AJ. *The responsibility of veterinarians to address companion animal obesity. Animals 2018;8(143):1-9.*



© Adobe Stock

L'obésité est une épidémie moderne, touchant à la fois l'homme et les animaux, et dont la prévalence chez les chiens et les chats est en constante augmentation, avec des conséquences souvent à vie sur le bien-être de l'animal.

Cet article résume les recherches actuelles sur les causes, les facteurs de risque et les conséquences du surpoids et de l'obésité, ainsi que l'implication des vétérinaires spécialistes des petits animaux dans la reconnaissance et la réponse apportée à la prise en charge de ces pathologies. Certaines

préoccupations concernant le bien-être animal ou l'éthique apparaissent dans cette enquête, qui tend à démontrer que les praticiens ne remplissent pas complètement leurs obligations professionnelles et éthiques lorsqu'il s'agit de s'élever contre les conséquences de l'obésité.

Cette étude indique la nécessité pour les vétérinaires de coordonner leur action afin de traiter l'obésité des animaux de compagnie – problème de santé publique – selon une approche de type « une seule santé ». Des recommandations pratiques pour la prévention et la prise en charge de l'obésité sont proposées. ▲

► La lutte contre l'obésité des animaux de compagnie s'intègre dans une démarche de santé publique de type One health.

L'AVIS DE L'EXPERT



► Dr vétérinaire
Christophe Blanckaert
Clinique Vétérinaire les Margats
Boulogne sur Mer (62)
Centre Hospitalier Vétérinaire
VET 24 - Marcq en Baroeul (59)

Assorti d'une riche bibliographie, cet article de synthèse a pour objet de prendre du recul par rapport au sujet de l'obésité animale et de montrer le rôle du praticien, et plus largement de l'équipe soignante vétérinaire, dans la gestion des chiens et des chats obèses.

Les éléments du diagnostic clinique (% d'excès de poids et score de condition corporelle) doivent être définis de manière consensuelle car il existe encore des divergences entre les publications. Les auteurs considèrent qu'un animal est en surpoids si son excès de poids atteint plus de 10 %, ce qui correspond à un score corporel d'au moins 6/9 et qu'il est obèse dès 30 % de surpoids (soit une note d'état corporel de 8/9). Désormais, la meilleure reconnaissance de l'état d'embonpoint par les équipes à l'origine de publications est en partie responsable de l'augmentation de la prévalence du surpoids dans la littérature scientifique.

Une fois franchie cette étape du constat clinique, la démarche vétérinaire doit intégrer une

parfaite connaissance des facteurs de risque et des conséquences de l'obésité, y compris la diminution significative de l'espérance de vie, démontrée chez le chien mais apparemment sujet de controverse chez le chat, pour amener le propriétaire à prendre conscience de l'état de son animal.

Les interactions comportementales et nutritionnelles entre l'animal et son maître doivent être identifiées. On soulève ici le rôle quasi pédagogique du vétérinaire nutritionniste auprès du possesseur d'animal de compagnie. Malheureusement, le manque de temps pour aborder ce sujet complexe dans le format classique d'une consultation, la peur d'évoquer un sujet délicat, les difficultés de l'observance ou encore les contraintes financières sont listés comme autant de causes d'une mauvaise prise en charge.

Pour autant, les interventions préventive et curative du vétérinaire dans le domaine de l'obésité sont justifiées par l'éthique et la déontologie professionnelles. L'application de procédures de bonnes pratiques (enregistrement systématique du poids et de la note d'état corporel), de même que l'intégration de la lutte contre l'obésité dans une démarche de santé publique de type « Une seule santé » visant à identifier et renforcer le lien entre l'humain et l'animal, sont des éléments qui devraient permettre de participer à la lutte contre l'épidémie d'obésité.



Réagissez à cet article sur www.abstract-vet.com



Réagissez à cet article sur www.abstract-vet.com